

Enjeux de l'implication des populations locales dans les initiatives de restauration forestière en Afrique centrale

PAR

- **Adrien Peroches**
Agrarian Systems
Consulting/Istom/
Cirad
- **Bernard Mallet**
Émérite Cirad
- **Marion Chesnes**
Cirad
- **Émilien Dubiez**
Cirad
- **Philippe Guizol**
Cirad/Cifor
- **Guillaume Lescuyer**
Cirad/Cifor
- **Régis Peltier**
Émérite Cirad

Comme le rappelait la note de politique du Comité Forêt n° 2, l'amélioration des conditions de vie est un levier majeur d'implication des populations locales dans les initiatives de restauration forestière. Dans cet objectif, plus de vingt initiatives de restauration forestière impliquant des populations locales en Afrique centrale ont été passées en revue et analysées afin d'en tirer un bilan¹. Les auteurs proposent ici huit recommandations clés issues de ce bilan afin d'améliorer l'efficacité de futures interventions.

LES POPULATIONS LOCALES ONT-ELLES UN RÔLE À JOUER DANS LA RESTAURATION FORESTIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE ?

Dans le cadre de l'AFR100 initié en 2015, le continent africain s'est engagé à restaurer 100 millions d'hectares à l'horizon 2030. Plus précisément en Afrique centrale, les pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) ont décliné ces engagements dans leur plan de convergence (2015-2025)² avec un objectif de restauration de près de 31 millions d'hectares.

Dans cette région, les principales causes de déforestation et de dégradation forestière³ sont l'agriculture familiale et l'exploitation artisanale du bois (bois d'œuvre et bois-énergie), activités généralement informelles qui représentent les principales sources de subsistance des populations locales et approvisionnent les villes en expansion alentour⁴. Les terroirs agricoles, constitués d'une mosaïque de forêts plus ou moins dégradées, de friches forestières et de parcelles agricoles autour des villages, sont généralement gérées par les populations locales, d'après le droit coutumier. C'est dans ce « complexe rural » que la déforestation et la dégradation sont les plus importantes⁵. Ainsi, afin d'atteindre les objectifs fixés par la Comifac, les processus de restauration doivent être pensés au sein des terroirs agricoles et s'appuyer sur les populations locales.

ÉTAT DES LIEUX

Une revue de la littérature scientifique et de documents techniques sur la restauration forestière intégrant les populations locales en Afrique centrale, a permis d'identifier 26 initiatives à l'échelle de la région, de la fin des années 1980 à nos jours. Plusieurs constats émergent :

- ces initiatives appliquent principalement des techniques agroforestières associées à des espèces exotiques (notamment *Acacia spp.* et *Eucalyptus spp.*);

1. Péroches A., Dubiez E., Fayolle A., Koutika L.-S., Mapenzi N., Vermeulen C., Oswald M. et Lescuyer G. (2024), *From tree fellers to planters: a systematic review of forest restoration initiatives involving local populations in Central Africa*. À paraître dans *Small-Scale Forestry*.

2. Comifac, 2014, *Plan de convergence pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (2015-2025)*. Disponible à l'adresse : https://pfbc-cbfp.org/files/docs/key_docs/COMIFAC/Plan_de_Convergence_COMIFAC_2015-2025_02072014_fr.pdf

3. Eba'a Atyi R., Gourlet-Fleury S., Sufo R., Amiel F., Guizol P. et Couteron P.

(2021), *Définir la forêt pour mieux lutter contre la déforestation importée : vers une approche intégrant la diversité des contextes écologiques ?* Note de politique du Comité Forêt, CST-F, Paris.

4. Tyukavina A., Hansen M. C., Potapov P., Parker D., Okpa C., Stehman S. V., Kommareddy, I., et Turubanova S. (2018), *Congo Basin forest loss dominated by increasing smallholder clearing*. *Science Advances*, 4(11).

5. Shapiro A. et al. (2023), *Small-scale agriculture continues to drive deforestation and degradation in fragmented forests in the Congo Basin (2015-2020)*. *Land Use Policy*, 134, 106922.

- elles se situent majoritairement en République démocratique du Congo (RDC) et au Cameroun ;
- très peu de données de suivi-évaluation sont disponibles en accès public ;
- et les populations locales sont rarement consultées sur le choix de l'approche technique.

À titre d'exemple, moins d'un tiers des initiatives recensées proposent un choix large d'essences à planter, un libre choix du lieu de plantation et apportent un appui technique sur les années suivant la plantation. De plus, des sujets tels que le consentement préalable des populations, les « arrangements » fonciers ou le partage des bénéfices sont très rarement mentionnés. Les surfaces plantées ou enrichies par régénération naturelle assistée (RNA) sont difficiles à évaluer mais se situent très probablement en dessous d'un million d'hectares.

Sur la base des constats effectués ci-dessus et de leurs expériences de terrain, les auteurs proposent huit recommandations ayant pour but de participer à une amélioration des projets de restauration forestière avec les populations locales.

HUIT RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LES PROJETS DE RESTAURATION FORESTIÈRE AVEC LES POPULATIONS LOCALES

1. Intégrer les projets dans des interventions de développement rural plus larges

La restauration forestière n'est généralement pas une priorité pour des populations locales en condition de précarité économique et/ou alimentaire, et également confrontées à des difficultés d'accès au foncier, voire à des problèmes sécuritaires. Ainsi, les propositions des porteurs de projets ne correspondent pas toujours aux attentes des populations



Activités de restauration dans la province de la Tshopo en RDC (G. Lescuyer)

locales. La restauration des paysages forestiers doit donc être intégrée à une politique de développement rural bien plus large et ambitieuse en lien avec le développement agricole et la sécurité alimentaire.

Une option de mise en œuvre serait d'imaginer des grappes de projets coordonnés sur un même territoire, combinant des projets d'infrastructures, de sécurisation foncière, de développement agricole et de gestion des écosystèmes avec les populations locales. Ces « grappes » pourraient être précédées par un projet orienté vers la gouvernance, dont le but serait de co-construire les conditions nécessaires à un développement durable choisi par les populations locales, incluant leur vision d'un futur désirable. Ce projet préliminaire identifierait ainsi les axes d'interventions nécessaires, formant ensuite les grappes de projets, dont le contenu serait fonction de l'évolution des besoins et du contexte local.

2. Allonger le temps d'intervention des projets

Aucun projet (ou presque) mis en œuvre en Afrique centrale ne dispose d'une période d'intervention suffisante pour accompagner techniquement les populations locales sur l'ensemble d'un cycle de croissance. À titre d'exemple, en RDC, le projet Makala qui avait pour but de limiter la dégradation des forêts, a vulgarisé le système agroforestier dit « Mampu », basé sur la rotation entre des cultures et des plantations d'*Acacia spp.* dont la durée de rotation est de 8 à 10 ans⁶. Une intervention de 8 ans minimum semblerait donc justifiée pour accompagner au moins une partie des populations locales jusqu'au premier cycle de régénération, période charnière pour la pérennité des plantations. Une augmentation du temps d'intervention serait également propice au développement de travaux de recherche afin de disposer, par exemple, d'un matériel génétique de qualité pour des espèces plus diversifiées. Le développement de matériel végétal ligneux performant et répondant aux besoins des populations nécessite en effet un suivi sur le temps long étendu sur un réseau permanent d'essais et de placettes.

3. Réaliser des diagnostics complets

De nombreuses initiatives de gestion durable ou de restauration des forêts sont conduites dans les finages des communautés. La communauté, en tant que groupe, intègre une diversité d'acteurs (directement présents ou non sur le terroir) avec des intérêts divergents et des droits d'accès aux ressources naturelles différents. Il est donc souvent difficile de mobiliser la communauté dans son ensemble sans distinguer cette hétérogénéité. Il apparaît ainsi essentiel d'identifier la diversité des acteurs, leurs stratégies ainsi que leurs relations à l'échelle des ménages, mais également des entités coutumières (lignage, clan). Enfin, il faut également intégrer les enjeux fonciers, sociaux et de genre qui y sont liés. Des méthodologies existent, telles que le diagnostic agraire par exemple⁷.

6. Proce P., Dubiez E., Bisiaux F., Péroches A. et Fayolle A. (2017), *Production d'Acacia auriculiformis dans le système agroforestier de Mampu, plateau Batéké, République démocratique du Congo*, Bois et Forêts des Tropiques, 334, 23.

7. Cochet H. (2015), *Comparative Agriculture*, Springer/Quae Edts.

4. Proposer une diversité de solutions et un appui technique régulier et de proximité

Il n'existe pas de plante ou d'itinéraire technique « miracle ». La diversité des contextes et des besoins des populations locales entraîne nécessairement une diversité de solutions potentielles. Parmi ces solutions techniques, une pratique centrale est la régénération naturelle assistée, parfois plus efficace que la plantation d'arbres.

Cette diversité sociale et écologique des contextes implique de proposer un appui différencié et adapté aux populations locales, pour le développement d'itinéraires techniques de restauration forestière associés à l'agriculture et/ou à l'élevage, et adossés à de nouveaux modèles de gouvernance. Les coûts d'opportunité en termes de disponibilité foncière et d'usage de la force de travail mobilisée, au regard des besoins vivriers, doivent aussi être considérés.

La restauration, coûteuse et chronophage, constitue un investissement (voire un risque) financier qu'il convient de prendre en compte pour qu'elle ne se fasse pas au détriment des activités agricoles (rares sont les initiatives en mesure de financer le service environnemental rendu par les populations locales, notamment en les aidant à supporter les phases non productives des arbres).

Or les projets étudiés en Afrique centrale ne montrent pas tous une capacité à proposer des actions en ce sens. Le développement de haies vives ou périmétrales autour du champ peut par exemple être proposé pour disposer de futures ressources forestières tout en maintenant un espace dédié à la production agricole. La possibilité d'ajustement de l'itinéraire représente un levier pour la pérennité des interventions.

5. Ancrer les initiatives de restauration forestière dans des filières économiques générant des revenus pour les populations locales

Les expériences passées montrent que les populations locales d'Afrique centrale s'impliquent dans des initiatives de restauration forestière lorsqu'elles sont en mesure de restaurer les fonctions productives de leurs agroécosystèmes et participent à un accroissement de leurs revenus à court ou moyen terme.

L'amélioration des fonctions écologiques de ces agroécosystèmes passe donc par le développement direct ou indirect d'opportunités économiques liées aux arbres : produits ligneux, produits forestiers non ligneux, fruits, amélioration de la fertilité et des rendements agricoles et pastoraux, crédits carbone, etc.

La plupart de ces produits s'insèrent dans des filières nationales qui, quoique souvent informelles, sont robustes, rentables et en croissance. *A contrario*, d'autres produits comme le cacao, le café ou la gomme arabique sont orientés vers des marchés internationaux, mais ce commerce place généralement les petits producteurs dans une plus grande situation de dépendance par rapport aux intermédiaires. Ces produits présentent néanmoins un intérêt pour la diversification des revenus des ménages.



Les villageois de Botéké (RCA) présentent les arbres qu'ils ont conservés par RNA, au cours d'une succession de cultures maïs-manioc-bananières (R. Peltier)

6. Anticiper le partage des futurs bénéfices de la restauration forestière

La reconnaissance formelle des investissements (terre, travail, ressources financières) des populations locales est essentielle afin de garantir une sécurité juridique sur les ressources futures escomptées et le partage des revenus issus de la vente des différents produits. Qu'elle soit basée sur le droit coutumier ou sur des contrats de partenariat avec des acteurs externes, cette reconnaissance formelle est essentielle pour assurer la pérennité des actions entreprises par les populations locales.

7. Améliorer le suivi des projets dans le temps

On constate une quasi-absence de données sur les taux de survie et de croissance des arbres plantés, mais également sur les niveaux d'appropriation *a posteriori* des projets ou encore sur les apports économiques réels pour les bénéficiaires des projets. La courte durée des projets par rapport aux phases de croissance des arbres (cf. recommandation 2) et la difficulté à mobiliser du financement pour des évaluations *ex-post* peuvent expliquer ce déficit de connaissances. L'amélioration de ce suivi devrait également permettre d'évaluer l'impact des différentes modalités de participation pouvant être développées et permettre, le cas échéant, leur déploiement à plus grande échelle.

8. Faire évoluer le cadre légal et favoriser la mise en place d'instruments d'accompagnement techniques et financiers adaptés

L'ajustement des législations et réglementations constitue un levier important pour le développement d'initiatives de restauration pérennes, en assurant aux populations locales leurs droits vis-à-vis des arbres plantés ainsi que leur conservation, leur gestion durable et les bénéfices associés. À titre d'exemple, la législation forestière de la Côte d'Ivoire dissocie la propriété de l'arbre et de la terre, laissant ainsi la

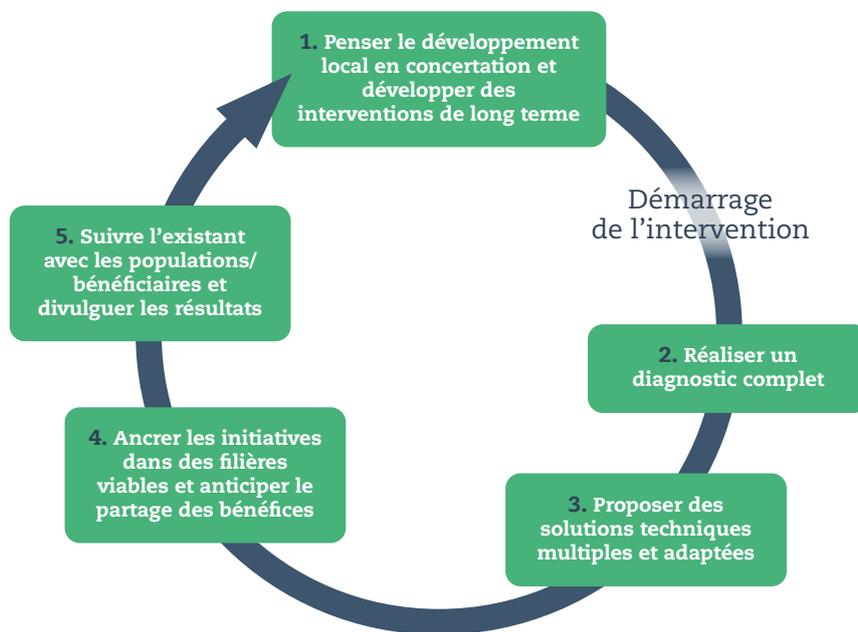
possibilité à un acteur extérieur (société forestière par exemple) de venir exploiter les arbres dans des parcelles agricoles sans accord du planteur. L'existence d'une telle législation n'incite pas à la conservation ou la plantation d'essences commerciales.

Une évolution du cadre légal permettant de construire une vision de restauration sur le long terme serait le socle d'une dynamique de sortie des projets de développement vers des mécanismes de financement publics et/ou privés pérennes et transparents, pensés avec les bénéficiaires. L'implication

de structures d'assistance technique adaptées (services de l'État, personnel technique de coopératives, etc.) est un levier important de durabilité en termes techniques et de partage des bénéfices.

Reste que la construction de cette vision à long terme et l'évolution législative associée nécessite un temps long d'intervention. À titre d'exemple, la modification de la taxation du bois-énergie au Niger, en accompagnement de la politique de foresterie communautaire de plusieurs projets financés par des bailleurs internationaux, a nécessité une décennie. ●

FIGURE 1. PROPOSITION DE DÉMARCHE DE MISE EN ŒUVRE DE LA RESTAURATION FORESTIÈRE AVEC LES POPULATIONS LOCALES AU COURS DU CYCLE DE PROJET



EN RÉSUMÉ

En Afrique centrale, la dégradation forestière et la déforestation ont principalement lieu dans le complexe rural, constitué d'une mosaïque agricole et arborée. La restauration et la pérennisation de ces espaces passe par des actions avec et pour les populations locales.

Les expériences passées montrent : (i) un besoin d'intégrer la diversité des acteurs afin de proposer des solutions adaptées aux bénéficiaires ciblés, (ii) l'importance des bénéfices économiques à court et moyen terme pour que les populations locales s'impliquent vraiment dans les initiatives de

restauration forestières et (iii) la nécessité de penser au-delà des logiques actuelles de projets.

La présente note recommande ainsi que les futures initiatives de restauration forestière intègrent les populations locales d'Afrique centrale dans leur multiplicité et soient en mesure de proposer des appuis techniques diversifiés, adaptés aux conditions locales et offrant des opportunités économiques aux bénéficiaires. Il est aussi recommandé de travailler sur le temps long à l'émergence de conditions économiques et de modèles de gouvernance à même de pérenniser les interventions. Enfin, il est également recommandé de développer la capitalisation à partir des initiatives passées et en cours (voir Figure 1).